

DEPARTEMENT DU CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLENAY**

Séance du mardi 28 janvier 2025

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 13
Présents : 08
Votants : 10

Date de la convocation :
22 janvier 2025

Date d'affichage :
22 janvier 2025

Présents : Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Katia DUSSAPIN Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, William TAILLANDIER.

Excusés avec pouvoir : Christelle JOIE pouvoir à Marina DUPUY, Julien JOURDAINE pouvoir à Mireille CHARBY.

Excusés sans pouvoir : Caroline LALEVÉE LESAGE, Jean-Michel CAREL, Stéphane PETIT.

Secrétaire de séance : Michel CANTENEUR

DELIBERATION N° 2025-02

OBJET : Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

Madame le maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales.

Conformément aux textes applicables, le Conseil Municipal autorise son Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts du budget de l'exercice précédent jusqu'à l'adoption du budget 2025 (montant budgétisé 2024, investissement hors chapitre 16 remboursement d'emprunt).

Chapitre 21 : $55\ 270.00\ € \times 25\% = 13\ 817.50\ €$

○ Compte 2138 : Autres constructions 1 514.00 €

Dépenses autorisées au chapitre 21 à 1 514.00 €.

Pour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 28 janvier 2025

Le secrétaire de séance
Michel CANTENEUR

Le Maire,
Marina DUPUY

